

Elevages porcins : la France doit sortir de l'illégalité et du modèle intensif !

Stop à la coupe des queues des cochons

Paris, 24 avril 2020 – En mars, la Commission européenne a épinglé la France suite à un audit en élevages porcins. Le rapport démontre que la coupe des queues systématique des cochons, pourtant interdite depuis 1994 est effectuée dans 99% des élevages. Non seulement illégale, la coupe des queues systématique des cochons est également cruelle et absurde. CIWF lance ce jour [une pétition](#) pour mettre fin à cette pratique en routine.

Ce sont les conditions d'élevage qu'il faut adapter, pas les animaux. Il est temps de sortir du modèle d'élevage intensif, néfaste pour les animaux, l'environnement et notre santé.



La coupe systématique des queues : une pratique absurde

En France, environ 95% des cochons sont élevés en systèmes intensifs, soit environ 22 millions de cochons chaque année. Enfermés dans des bâtiments surpeuplés sans jamais sortir, sans litière adaptée, souffrant d'ennui et de stress les cochons développent des troubles du comportements et en viennent à mordre la queue de leurs congénères pour s'occuper. Pour éviter ses morsures, leur queue est coupée à la naissance. Il est pourtant possible, avec de meilleures conditions d'élevage, d'éviter ces morsures.

Une pratique illégale depuis plus de 25 ans

La caudectomie « en routine » c'est-à-dire faite de façon systématique à chaque naissance, touche 99% des porcs en France d'après le dernier rapport d'audit effectué par la Commission européenne.

La coupe des queues des porcs en routine est pourtant interdite depuis 1994¹. **Cela fait 26 ans que la France est dans l'illégalité.**

Une pratique cruelle

La coupe de la queue, réalisée à vif, est extrêmement stressante et provoque une douleur intense. Les porcelets l'expriment clairement par des cris très aigus, une tendance à la prostration et à l'isolement, des modifications du comportement habituel couplés à une augmentation dans le sang de la concentration des hormones du stress et une accélération du rythme cardiaque.

Des solutions existent !

Des solutions existent pour que les cochons ne se mordent la queue : apporter de la litière dans les enclos, diminuer la densité, leur donner un accès au plein air... sortir de l'élevage industriel. L'Etat doit d'encourager et encadrer ces changements dans les élevages et les professionnels s'engager dans la transition.

Pour Marion Wintergerst, responsable de campagnes pour CIWF France « Ce sont les conditions d'élevage qu'il faut adapter, pas les animaux. Nos élevages porcins sont dans l'illégalité totale depuis plus de 25 ans. Il était temps que la Commission européenne point du doigt la France. Il est désormais plus que temps que le gouvernement prenne des mesures concrètes et efficaces pour accompagner la transition de nos élevages français vers des modèles moins intensifs, plus résilients, sur paille ou plein air. »

Une pétition en ligne « changeons le système, pas les cochons »

CIWF a lancé une [pétition en ligne](#) pour demander au ministère de l'Agriculture et aux professionnels de l'industrie porcine d'enfin faire changer l'élevage porcine. CIWF a aussi créé et mis en ligne [une BD](#) afin d'expliquer l'aberration et l'illégalité de cette pratique.

En respectant la réglementation, et en redonnant aux cochons leur queue en tirebouchon, c'est un pas de plus vers la remise en cause du système intensif, dominant en France. Un système intensif dont les terribles impacts sur les animaux, mais aussi sur l'environnement et la santé humaine sont connus et doivent urgemment mener à des alternatives. De plus, avec 3/4 des nouvelles maladies infectieuses venant des animaux², souvent d'élevages intensifs, et dans le contexte de la pandémie que nous traversons actuellement, il est plus que jamais urgent que notre modèle agricole et alimentaire évolue. Non seulement pour les animaux, mais aussi pour notre santé et la planète.

Signer la pétition sur : [ciwf.fr/QueueCochons](https://www.ciwf.fr/QueueCochons)

Voir la BD sur la coupe des queues des cochons : <https://www.ciwf.fr/animaux-delevage/cochons/bd-changeons-le-systeme-pas-les-cochons/>

Informations sur le rapport d'audit de la Commission européenne : -
<https://www.ciwf.fr/actualites/2020/03/queues-des-cochons-la-france-rappelee-a-lordre-par-lue>

Voir le rapport d'audit de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/country_profiles/details.cfm?co_id=FR

¹ Directive 91/630/CEE du Conseil du 19 novembre 1991, remplacée par la Directive 2008/120/CE du 18 décembre 2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs

² <https://www.cdc.gov/onehealth/basics/zoonotic-diseases.html>

En savoir plus sur les cochons : <https://www.ciwf.fr/animaux-delevage/cochons/>

Vidéo d'un éleveur de porcs plein air : <https://www.ciwf.fr/actualites/2019/01/rencontre-avec-un-eleveur-de-porcs-plein-air>

Contact presse

Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr / 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr